

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

Mode d'emploi :

Le questionnaire d'autodiagnostic proposé par le labellisateur est la première étape du parcours national des achats responsables (cf frise ci-dessous).

Il n'est pas OBLIGATOIRE pour passer à l'étape 2.

Ce questionnaire est à la disposition des organisations privées comme publiques ou associatives qui souhaitent évaluer **leur maturité en matière d'achats responsables**.



Vous êtes chef d'entreprise, directeur achat, RSE, responsable d'une administration locale, d'un service de l'Etat, dirigeant d'une association... vous souhaitez porter un regard lucide sur le positionnement de votre organisation par rapport aux principes de la Charte pour entrer, par la suite, sereinement dans ce parcours ; Ce questionnaire est fait pour vous.

Le présent outil a une triple vocation :

- Vous amener à vous interroger sur vos pratiques d'achats et à identifier des voies de progrès
- Vous aider à sensibiliser, impliquer et stimuler les services (comptabilité, qualité, RSE, commercial, R&D...) grâce à un partage du questionnaire et un recueil collectif d'informations
- Vous positionner par rapport à la charte « relations fournisseurs et achats responsables » et vous encourager à poursuivre le parcours

Au travers de principes qui sont autant d'axes de progrès, la charte ne propose pas un niveau impératif à atteindre avant sa signature, mais un chemin vers le label.

Elle invite toutes les organisations à le parcourir – ou à tracer leur propre voie - en fonction de leur maturité, de leurs moyens et de la réalité « terrain ».

En répondant à ces questions, vous pourrez ainsi identifier vos principaux acquis et vos efforts prioritaires. Un conseil : Ne sous-estimez pas tout ce que vous avez déjà pu mettre en place !

A partir de cet autodiagnostic, vous pourrez par la suite :

- Signer la Charte RFAR en connaissance de cause ;
- Elaborer un plan de progrès pour mettre en œuvre les actions prioritaires nécessaires à la démarche de labellisation ;
- Estimer le délai raisonnable pour répondre aux conditions d'obtention du label RFAR.

Une fois terminé, vous pouvez échanger, en toute confidentialité, les résultats avec la Médiation des entreprises - charterfar@finances.gouv.fr – Voir en fin de questionnaire.

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

Organisation :

Nom et fonction du rédacteur :

Coordonnées de contact :

Date :

L'objectif est d'apprecier les enjeux achats et la dimension stratégique des achats					Votre réponse
		Oui	Non	NSP	
1	Quel est le montant annuel des achats de l'organisation ?				
2	Quel est le poids des achats par rapport au chiffre d'affaires / au budget (entité publique) ?				
3	Quel est le montant des achats réalisés auprès des PME ?				
4	Votre organisation dispose t'elle de certification ISO ou équivalent type ISO9001 ou ISO14001 ?				
5	Votre organisation dispose t'elle d'un engagement RSE formalisé ? <ul style="list-style-type: none">• Interne (charte, politique, Note...) ?• Externe (type Label Lucie, Adhésion Global compact...) ?				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

6	Votre organisation a-t-elle défini une politique « achats responsables » ? <ul style="list-style-type: none">• Si oui, ses engagements sont-ils diffusés en interne au-delà des achats ?• Si oui, sont-ils diffusés en externe auprès des fournisseurs ?				
---	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

1^{er} PRINCIPE : ASSURER UNE RELATION FINANCIERE RESPONSABLE VIS-A-VIS DES FOURNISSEURS L'objectif est d'apprécier votre capacité à payer vos fournisseurs selon les délais contractuels et réglementaires					
		Oui	Non	NSP	Votre réponse
7	Suivez-vous vos délais de paiement ? <ul style="list-style-type: none"> • Si oui, quel est le délai moyen de paiement sur l'année N-1 de votre organisation ? • Savez-vous si des fournisseurs sont payés au-delà du délai réglementaire ? sinon à combien l'estimez-vous (en nbre ou %) ? 				
8	Avez-vous désigné une fonction/une personne responsable du respect des conditions de paiements des fournisseurs ? Si oui, informe t'elle systématiquement le fournisseur en cas de retard ?				
9	Votre organisation propose t'elle à ses fournisseurs des facilités de paiements anticipés (avances, affacturage inversé...) afin de soutenir leur trésorerie ou répondre aux besoins de l'activité du fournisseur ?				
10	Vous êtes-vous assuré que les conditions générales de vente (CGV) du fournisseur constituent la base de la négociation des délais de paiement ? cf. aussi Q13				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

2^{ème} PRINCIPE : ENTRETENIR UNE RELATION RESPECTUEUSE AVEC L'ENSEMBLE DES FOURNISSEURS, FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DE RELATIONS COLLABORATIVES

L'objectif est d'introduire dans les processus d'achat la culture du dialogue, de l'écoute, de la collaboration dans ses relations fournisseurs

		Oui	Non	NSP	Votre réponse
11	<p>Avez-vous déjà mis en place des dispositifs d'amélioration des relations commerciales (questionnaire anonyme, baromètre...) pour mesurer leur qualité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui, est-ce que vous tirez des enseignements de ces retours d'informations pour construire des plans de progrès sur vos pratiques en matière de relations fournisseurs ? • Si oui, sur quel périmètre (Tous, fournisseurs stratégiques, PME uniquement...) ? 				
12	La gestion des appels d'offre et les règles d'attributions sont-elles formalisées de nature à être loyales (transparence, égalité des chances, objectivités des critères) ?				
13	<p>Les principaux documents contractuels (CGA, CGV, contrat...) garantissent-ils l'équilibre de la relation ? (*)</p> <p>Par exemple : Les CGV du fournisseur sont-elles exclues dès lors qu'il y a incompatibilité avec les CGA, existe-t-il une clause de modification unilatérale du contrat. Les CGA (par ex délais de livraison, remplacement d'une référence...) peuvent-elles être adaptées pour répondre aux besoins de l'activité du fournisseur ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant la conclusion du contrat - En cours de contrat <p>Existe-t-il des avoirs émis sans procédure contradictoire ? ...</p> <p>Pour les acteurs publics soumis à la commande publique, dérogez-vous régulièrement ou systématiquement aux CCAG ?</p> <p>(*) <i>Ne concerne pas les acteurs publics</i></p>				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

3^{ème} PRINCIPE : IDENTIFIER ET GERER LES SITUATIONS DE DEPENDANCES RECIPROQUES AVEC LES FOURNISSEURS

L'objectif est d'identifier et de traiter les situations de dépendances et de désengagement avec les fournisseurs

		Oui	Non	NSP	Votre réponse
14	Disposez-vous d'une visibilité sur le nombre de fournisseurs dépendants de votre organisation ?				
15	Des mesures sont-elles prises pour éviter les risques de dépendances réciproques (ex: mise en contact pour diversifier leur CA ...) ? Préciser les actions mises en œuvre.				
16	Est-ce que la défaillance de l'un de ces fournisseurs serait susceptible d'entrainer la défaillance ou un dysfonctionnement critique de votre organisation ?				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

4ème PRINCIPE : IMPLIQUER LES ORGANISATIONS SIGNATAIRES DANS LEUR FILIERE

L'objectif est de connaître l'implication du signataire dans sa chaîne de valeur et dans sa filière

		Oui	Non	NSP	Votre réponse
17	Donnez-vous de la visibilité à vos fournisseurs sur les niveaux de prévisionnels d'activité à moyen et long terme ? Par ex, communiquez-vous à l'avance sur les arrêts de commande ?				
18	Prenez-vous en compte l'impact que pourraient avoir vos pratiques d'achat et vos achats sur votre filière ? Si oui, comment ? Exemples : création d'une filière de recyclage, commande groupée de matière première, stock fournisseurs payé par le client si désengagement brutal...				
19	Disposez-vous d'une cartographie de votre écosystème (liens avec organisations socio-pro, associations professionnelles, universités, pôles de compétitivité, CCI...) ?				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

5ème PRINCIPE : APPRECIER L'ENSEMBLE DES COUTS ET IMPACTS DU CYCLE DE VIE

L'objectif est d'apprécier l'offre « mieux-disante » avec une vision globale du cycle de vie

		Oui	Non	NSP	Votre réponse
20	Intégrez-vous systématiquement dans vos consultations, appels d'offre d'autres critères que le prix ?				
21	<p>Lors de l'analyse des offres, l'acheteur prend t'il en compte le coût global ?</p> <p>Ex : coût d'acquisition d'un équipement de visioconférence et son coût de maintenance...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui, quels coûts sont pris en compte dans les différentes étapes du cycle de vie ? <ul style="list-style-type: none"> - Coûts des matières premières ? - Coûts de fabrication ? - Coûts de transport ? - Coûts d'exploitation (maintenance...) ? - Coûts de recyclage diminué de la valorisation des déchets ? - Autres (préciser) ? • Si oui, quel est le nombre d'acheteurs formés à cette approche en coût global ? 				
22	Quel est le nombre ou le % de dossiers achats réalisés intégrant une approche en coût global ?				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

6ème PRINCIPE : INTEGRER LES PROBLEMATIQUES DE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE L'objectif est d'apprecier la prise en compte des enjeux développement durable et l'engagement vers les ODD					
		Oui	Non	NSP	Votre réponse
23	Intégrez-vous des considérations sociales (accès aux ESAT...), environnementales (impact carbone), performances économiques (RSE) dans les cahiers des charges produits/services/travaux ?				
24	Communiquez-vous sur l'impact social, environnemental et sociétal de vos achats dans vos déclarations extra-financières ou sur un rapport d'activité ou sur votre site institutionnel ? Exemples : volume de déchets recyclés ou non, nombre de personnes en situation de handicap recruté...				
25	Intégrez-vous les performances environnementales, sociales et économiques (RSE) de vos fournisseurs et sous-traitants dans votre pilotage de la performance achat ? Exemples : accompagnement fournisseur selon note Ecovadis ou équivalent, convergence de valeurs et d'éthique, éco-conception...				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

7ème PRINCIPE : VEILLER A LA RESPONSABILITE TERRITORIALE DE SON ORGANISATION

L'objectif est d'apprécier la responsabilité de l'organisation à privilégier l'investissement et le développement économique de son territoire

		Oui	Non	NSP	Votre réponse
26	Connaissez-vous le poids des achats de votre organisation (en nombre de fournisseurs, en % ou en volume d'achat) au niveau départemental, régional, national ?				
27	Mettez-vous en place des mesures pour que vos achats contribuent au développement de l'activité économique de votre territoire ? Ex : engagement RSE des fournisseurs... Si oui, lesquelles ?				
28	Connaissez-vous le nombre d'acteurs que votre organisation soutient localement (également en terme financier) – Ecoles, universités, incubateurs, associations sportives, vie locale... ?				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

8ème PRINCIPE : LE PROFESSIONNALISME ET L'ETHIQUE DE LA FONCTION ACHAT					
L'objectif est de savoir si la fonction achat est formée pour faire face aux enjeux éthique, sociétaux et répondre aux engagements de la charte					
		Oui	Non	NSP	Votre réponse
29	Existe-t-il une/des personnes entièrement dédiées aux achats ?				
30	La personne ou les personnes sont-elles formées aux achats ? Si oui, ont-elles été sensibilisées ou formées aux achats responsables ?				
31	La ou les personnes formées aux achats disposent-elles d'objectifs « achats responsables » ?				
32	Existe-t-il un dispositif de prévention / alerte éthique de la corruption formalisé explicitement pour : <ul style="list-style-type: none"> • Le/les acheteurs ? • L'ensemble des collaborateurs de l'organisation y compris la direction générale ? Est-il connu des parties prenantes (fournisseurs, équipe interne, clients...) ?				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

9ème PRINCIPE : UNE FONCTION ACHAT CHARGEE DE PILOTER GLOBALEMENT LA RELATION FOURNISSEURS

L'objectif est de positionner la fonction achat comme garante de la politique achats responsables et de la mise en œuvre de la charte

		Oui	Non	NSP	Votre réponse
33	Une fonction/personne a-t-elle reçu mandat de la direction pour suivre la qualité des relations fournisseurs, proposer des actions d'amélioration (plan de progrès...) et en assurer les pilotages ?				
34	Assurez-vous un sourcing responsable par une mise en concurrence ouverte intégrant des critères RSE ? Ex : libre accès aux appels d'offres, égalité de traitement des candidats, transparence et traçabilité des procédures, analyse des offres en coût complet, économie circulaire, inclusivité ...				
35	Les risques RSE sont-ils identifiés et évalués par la fonction achat ? <ul style="list-style-type: none">• En interne ?• En externe (via audit RSE fournisseurs) ? Ex : lutte contre la corruption, gestion des compétences, maîtrise impact énergie et carbone...				
36	Les outils de pilotage de la performance achats (tableau de bord, KPI) comprennent-ils des indicateurs RSE ? Ex : nombre de marché avec clause sociale, conso énergie, nombre acheteurs formés aux achats responsables, Délai moyen de paiement...				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

10ème PRINCIPE : UNE FONCTION DE MEDIATEUR « RELATIONS FOURNISSEURS » CHARGE DE FLUIDIFIER LES RAPPORTS INTERNES ET EXTERNES

L'objectif est de désigner un médiateur « relations fournisseurs » facilitant la résolution des différends et d'adresser aux fournisseurs un message d'écoute et de dialogue

		Oui	Non	NSP	Votre réponse
37	Quelle fonction de l'organisation serait à même de remplir le rôle de médiateur (hors fonction achat et juridique) ?				
38	Comment comptez-vous informer vos fournisseurs de l'existence de ce médiateur ? Ex : via site internet, newsletter, forum fournisseurs...				
39	Existe-t-il un suivi des contentieux / différents avec les fournisseurs ? Par quelle fonction ?				
40	Insérez-vous systématiquement dans vos contrats / marchés une clause de médiation ? Nb : des exemples de clauses figurent sur le site du médiateur des entreprises/Achats responsables/Candidater au Label				

OUTIL D'AIDE A L'ENTREE DU PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

1/ AUTO POSITIONNEMENT A LA CHARTE (Etape 1)

Souhaitez-vous partager en toute confidentialité les résultats de ce questionnaire avec la Médiation des entreprises ?

Si oui, les renseignements que vous avez saisis vont vous permettre d'identifier vos principaux acquis et vos défis prioritaires en matière d'achats responsables et vous engager progressivement dans une démarche de progrès pour poursuivre, si vous l'ambitionnez, vers le Label.

Pour un retour personnalisé des résultats de votre questionnaire et formaliser votre ENGAGEMENT, n'hésitez pas à contacter le Médiateur des entreprises : charteRFAR@finances.gouv.fr

Retrouvez sur les sites du [Médiateur des entreprises](#) ou du [Conseil National des Achats](#) les principales informations liées au parcours achats responsables.

LE PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES : En route vers l'excellence Achats responsables !

